

Le latin à l'école secondaire de la Glâne, à Romont [suite et fin]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trouve en lui-même et dans l'exercice spontané de son propre goût les ressources indispensables de l'art. C'est une supériorité que de savoir, à l'heure du loisir, éprouver le sentiment du beau. »

La monographie de M. Quartier-La-Tente nous a rappelé un rapport présenté en 1910 à la conférence des inspecteurs scolaires de la Suisse romande par M. Latour, inspecteur, à Neuchâtel. Il s'agissait précisément, dans cette séance qui eut lieu à Fribourg, de la décoration des salles d'école. Le rapporteur y disait entre autres ceci : « C'est la flore de nos champs et de nos jardins que nous devons placer sous les yeux de nos enfants. Que la plante, que la fleur soient constamment à leur disposition, dans la salle d'école, dans la cour, dans un parterre près de l'école ; qu'ils aient le loisir de cultiver, de soigner, d'arroser les plantes ainsi mises à leur disposition. Au lieu d'avoir des clôtures froides et nues, qu'on les recouvre de plantes grimpantes et de lierre éternellement verts.

« Dans la salle d'école, ménageons une place suffisante près des fenêtres, mais sans gêner l'aération, pour y placer des pots de fleurs, telles que des géraniums, des marguerites, des giroflées, des chrysanthèmes, des bruyères, dont la grâce et la beauté animeront l'école la plus grave et jetteront un sourire sur la sévérité de l'étude. »

Nous trouvons l'idée excellente, et quel maître d'école n'entrevoit que les écoliers se constitueront eux-mêmes les heureux auteurs de cette ornementation naturelle ; il suffit de les guider et de les encourager.

Pour ce qui concerne la décoration matérielle de la salle d'école, nous avons toujours remarqué que les travaux dus à l'initiative du maître et des élèves sont mieux appréciés et mieux observés que les cartes et les gravures de provenance quelconque. Là encore, qu'il s'agisse de décoration fixe ou de décoration mobile, nous habituerons l'enfant à concourir à son propre bonheur par son activité personnelle.

(A suivre.)

Firmin BARBEY.



Le latin à l'école secondaire de la Glâne, à Romont

(Suite et fin.)

Faire réciter la leçon de grammaire, la faire expliquer par l'élève, lui faire donner des exemples, l'induire à prouver que ces textes sont conformes aux préceptes, donner les temps primitifs des verbes, indiquer entre quels mots il y a

accord, faire voir le sujet et les divers compléments, les conjonctions avec les modes qu'elles régissent, etc., tout cela se fait sur chaque phrase d'un texte latin, puis confrontation avec le français, recherche de l'étymologie d'un terme de notre langue. Dès la troisième classe, le grec étant là, voilà une recherche continuelle, intéressante, et combien fructueuse ! Le travail inverse, traduire du français en latin, en éléments de l'un et de l'autre, amène à connaître toujours mieux l'une et l'autre langue.

Ces exercices sur les règles de grammaire sont-ils à énoncer par le maître, ou à prendre dans un livre spécial de *thèmes* ? Il faut l'une et l'autre pratique. Quand on a sous la main un manuel bien gradué, — la librairie française en a à foison, — suivant pas à pas la grammaire *souveraine* !... (?) avec des exemples tirés d'ailleurs que des faits païens ou mythologiques, il est très à propos de se servir beaucoup, non pas toujours et servilement, d'un manuel de ce genre. L'avantage très appréciable pour l'écolier est celui-ci : ce livre demeure, il y peut revoir les thèmes déjà faits et corrigés, rafraîchir sa mémoire sur une faute commise et à éviter pour une nouvelle fois, revenir sur une pensée juste et morale, en résumé faire une revue des exercices parcourus. La mémoire locale peut aussi aider beaucoup.

Par contre, les feuilles volantes ou les cahiers de devoirs dictés par le professeur se déchirent vite et se perdent trop facilement... et adieu le retour en arrière !

Il va sans dire que le maître ne laisse pas un thème sans souligner les fautes de chaque copie, sans faire la correction publique en classe, avec toutes les interprétations convenables et sans le faire répéter à la leçon suivante. Au bout d'un certain nombre de ces thèmes, revision orale et écrite, sous forme de composition.

II. — Les auteurs.

Dès que dans l'étude méthodique de la grammaire on a vu les verbes actifs et les verbes passifs, il faut prendre un auteur latin. Le premier de tous est l'admirable et traditionnel *Epitome historiae sacrae*, de Lhomond, si bien gradué, allant pas à pas, de phrases courtes et simples à des textes plus longs et plus compliqués. Sur chaque passage de ce livre, mot à mot, puis reproduction en vrai *français* ; à chaque mot, surtout au début, interrogations nécessaires ou utiles sur le cas, temps primitifs, étymologie, analyse grammaticale et surtout logique, d'une proposition seule et

des suivantes, coordonnées ou subordonnées. Répétitions orales et écrites au bout de quelques chapitres, puis thèmes d'imitation.

Dans l'étude des auteurs dans les premières années, comme l'élève n'a pas encore vu toute la syntaxe, il se trouve assez fréquemment en présence de l'emploi d'un cas ou d'une forme de proposition (infinitive) encore inconnue. Alors le maître fait ouvrir la grammaire en avant, au passage où cette tournure nouvelle est justifiée ; quelques explications sommaires mettent le jeune auditoire au fait de cette insolite manière de parler.

Vers le milieu de la deuxième année de latin, on aborde les fables de *Phèdre*. Même travail que pour l'*Epitome*.

En troisième année de latin, le principal auteur est *César de Bello gallico* ; les derniers mois on aborde *Virgile*, les *Bucoliques*, enfin les *Géorgiques*, ce qui donne l'occasion d'étudier d'une manière élémentaire les principaux arrangements de la prosodie latine.

En quatrième année : *Cicéron*, les *Catilinaires*, puis *Virgile*, l'*Enéide*, enfin *Horace*, l'*Art poétique*.

Dans le courant de la quatrième année, vers le milieu, on a achevé l'étude complète de la grammaire latine.

Pendant ces deux années, je ne laisse pas entièrement les *thèmes de règles*, car ils sont toujours très propres à escorter la bonne vieille grammaire et à lui faire honneur par la déférence à ses sages maximes.

On s'en tient cependant beaucoup plus à l'étude minutieuse des auteurs latins, tantôt par des versions à faire à domicile en *bon français*, tantôt par la continuation des livres en classe même, ad aperturam libri. Les éléments de la proposition étant enfin mieux connus, sauf encore les verbes, et toujours les verbes, on y insistera moins ; on s'appesantit surtout sur l'agencement des propositions, sur la suite des phrases, sur une traduction exacte et en français très soigné, enfin sur les idées de l'auteur. Le grec aidant cette fois, beaucoup plus d'attention à l'étymologie de la langue française, aux figures (dans les poètes principalement), enfin, sorte de grammaire et de stylistique comparées des trois langues. Un professeur qui saurait l'italien aurait l'occasion de faire de plus une infinité de rapprochements très intéressants.

La *Méthode graduée de l'enseignement du latin*, par M. Currat, professeur (Fribourg), 1896, indique avec sagacité, pour arriver à bien profiter d'un auteur latin (dans une classe supérieure à notre quatrième), toute une série de versions,

rétroversions, imitations, compositions, sur un texte expliqué. Pour moi je m'en tenais essentiellement, depuis longtemps, au *thème d'imitation*. César est le maître manuel pour cet exercice, avec son discours invariablement indirect, et son enchevêtrement de propositions subordonnées à n'en pas finir. Voilà matière à analyse logique.

Après avoir fait traduire et expliquer dans tous les détails deux ou trois chapitres, le maître dicte un texte français à reproduire par des expressions latines du livre, dans un autre ordre que dans l'original, en mutilant ou allongeant l'une ou l'autre proposition, transposant les sujets ou les compléments, retournant tous les verbes, donnant un sens différent ou analogue, ou contraire (par une négation) à celui du livre, faisant intervenir à tout propos la forme interrogative, directe ou indirecte, ce qui surprend ordinairement beaucoup les élèves. Pour ce travail, ils ont le livre dans les mains. Ce n'est pas une traduction servile qu'il faut, mais employer judicieusement un terme cueilli ici et là dans le passage connu, bien rendre le sens d'une formule dans une langue par une formule équivalente dans l'autre langue. Au moment où ce thème d'imitation est donné en classe, on en est à telle règle importante de la syntaxe, ou en vient de la voir, — du reste on en a étudié une masse avant. — Et bien, dans la rédaction de ce thème, par une conjonction *ad hoc* ou autrement, il est si facile d'amener l'application d'une règle spéciale.

Par de petites phrases plus courtes moins liées, sur quelques chapitres appris par cœur, on fait de mémoire un petit thème d'imitation à traduire immédiatement, les verbes étant toujours retournés. C'est ce que les auteurs allemands, par un barbarisme doctoral, appellent un *extemporale* ! C'est simplement un thème instantané.

En traduisant les poètes on ne peut faire que ce dernier mode d'imitation.

Je ne donne aucun texte de ces thèmes d'imitation, car ce serait fastidieux, surtout puisque je me trouve déjà trop en retard. Du reste, le professeur de latin arrive si facilement, avec un peu d'attention, à rédiger un travail approprié.

Toute cette élaboration sur *César* se fait en quatrième sur *Cicéron*, je fais de même au bout de quelque temps, avec les auteurs grecs. N'ayant jamais enseigné plus haut que la quatrième classe, je m'arrête là.

En quatrième, dans les derniers mois, on fait aussi quelques exercices sur les vers latins : mise au point de quelques vers dont les mots sont rangés à faux, recherche des synonymes et d'épithètes.

Voilà, exposé succinctement, tout notre travail en latin, en quatre heures par semaine dans le premier et le deuxième cours ; en sept heures dans le troisième et le quatrième cours.

Ample matière pour apprendre à l'élève à réfléchir. Lorsqu'il fait sa phrase latine, le pauvre écolier chemine dans un défilé où sont tapis en embuscade : les verbes toujours, quelques compléments indirects très sournois, la kyrielle des adverbes de lieu, la proposition infinitive, la conjonction *quod*, la forme indirecte du discours, enfin le serpent le plus venimeux, l'*interrogation indirecte* ! Il y en a bien d'autres, mais combien plus accommodants.

Espérons pourtant que
Petit poisson deviendra grand, si Dieu lui prête vie.

Pierre REPOND, *directeur*.



MA PREMIÈRE LEÇON D'APPLICATION

(Suite)

Nous étions réunis, un certain nombre de maîtres, en conférence régionale dans l'une des meilleures écoles de l'arrondissement.

C'était peu de temps après la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer, réunion dans laquelle la méthode inductive d'enseignement primaire de la langue française était sortie triomphante d'une longue et acerbe discussion. L'Instruction publique l'avait rendue obligatoire. Ensuite de cette décision, les maîtres de l'arrondissement qui m'avait été confié, avaient décidé, en conférence générale, de se préparer à ce nouvel enseignement par une étude approfondie de la question et, en particulier, par des conférences d'application méthodiquement organisées, qui auraient pour but d'initier petit à petit les maîtres à l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe françaises par la méthode inductive et au moyen du livre de lecture exclusivement.

La leçon du jour était ténorisée comme suit à l'ordre du jour de la conférence dont il s'agit : *Les temps primitifs des verbes de la deuxième conjugaison au Cours moyen*.

Le maître appelé à donner la leçon était désigné par le sort. Elle échet à un jeune maître fort intelligent, mais absolument dépourvu de toute connaissance précise dans cette méthodologie nouvelle, surtout pour lui, qui venait d'arriver dans l'arrondissement et n'avait, par conséquent, pas fait le travail préparatoire à cet enseignement.

Il se montra si entrepris et si embarrassé que les élèves de cette école auraient pu lui en remonter et commençaient à se regarder en souriant de l'embarras du jeune mentor. *Cet âge est sans pitié*. La